

Fiche activité

Action Stickers « A vos autocollants, prêts, partez ! »



Informations pratiques

Temps nécessaire à l'organisation : de quelques heures à une journée pour de la distribution en individuel ; prévoir quelques semaines pour une action en groupe

Nombre de personnes requises pour l'organisation : 1 personne et plus

Temps estimé de l'activité : 1 heure et plus

Principe de l'activité

Dans le cadre de la campagne accueil de l'étranger, nous avons réalisé un autocollant « Osons la fraternité, accueillons les étrangers ».

Celui-ci a vocation à être diffusé (distribué ou collé) dans l'espace public pour interpeller des passants et des citoyens.

En affichant les couleurs de l'ACAT et en clamant « Osons la fraternité ! », tout un chacun peut s'engager pour l'accueil de l'étranger, et inviter son voisin à s'interroger sur nos responsabilités sur nos responsabilités légales et morales à l'égard de ceux que l'on qualifie d'étrangers, de migrants, de réfugiés.

A vos autocollants... Prêts, partez !

A vous de jouer !

⇒ **Commandez**

Sentez-vous libre d'en commander un bon nombre pour les distribuer ou les coller. Pour cela, prenez contact avec le Service vente et diffusion auprès de Franck Hurel :

franck.hurel@acatfrance.fr / 01 40 40 71 20

⇒ **Collez**

Le but d'un autocollant est bien d'être collé ! A vous de choisir un endroit qui vous plaît ou qui est susceptible de piquer la curiosité. Voici quelques idées :

- Votre boîte aux lettres
- Votre voiture
- Votre téléphone mobile
- Votre ordinateur
- Un panneau à destination des associations dans une mairie
- Un panneau disponible dans votre paroisse
- ... et bien d'autres lieux encore !

⇒ **Distribuez**

Vous pouvez également choisir de distribuer cet autocollant lors d'une action ACAT. Son côté « ludique » et « gadget » pourrait convaincre nombreuses personnes d'en prendre quelques-uns...

Voici quelques idées d'occasions :

- Lors de la diffusion des appels du mois si vous en êtes distributeurs
- Lors d'un regroupement ACAT que vous aurez organisé spécifiquement pour diffuser cet autocollant
- Lors d'un événement ACAT que vous organisez pour une autre occasion (exposition, projection débat...)
- Lors d'un marché
- Ou tout simplement, donnez-en quelques-uns à vos proches pour qu'ils le collent chez eux !

Contacts

Franck Hurel, Service Vente et diffusion : franck.hurel@acatfrance.fr

Pauline Cabirol, Chargée de la Vie associative : pauline.cabirol@acatfrance.fr

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) est une ONG de défense des droits de l'homme, créée en 1974 et reconnue d'utilité publique. Fondant son action sur le droit international, l'ACAT lutte contre la torture, la peine de mort, et pour la protection des victimes, sans distinction ethnique, idéologique ou religieuse, grâce à un réseau de 35 000 membres. En France, elle veille au respect des droits des personnes détenues et défend le droit d'asile.
